

Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses

Band: 29 (1977)

Artikel: Chronique bibliographique 1975-1976

Autor: Brülisauer, Josef / Genequand, Jean-Etienne / Gössi, Anton

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-772344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE 1975-1976

par Josef Brülisauer, Jean-Etienne Genequand, Anton Gössi,
Catherine Santschi, Micheline Tripet et Ernst Ziegler

La collaboration de nos collègues des Archives d'Etat de Lucerne et de Genève permet d'apporter cette année une chronique bibliographique un peu plus riche que la précédente. On souhaite qu'elle soit utile et qu'elle renforce l'intérêt des archivistes suisses pour les aspects techniques de leur profession.

On a insisté particulièrement sur le dépouillement des revues d'archivistique. Notre Association recevait déjà par échange la revue Der Archivar. La publication, sous une forme plus maniable, et aussi plus ambitieuse, de notre Bulletin nous a permis de nous procurer d'autres échanges. C'est ainsi que l'on trouvera dans ce fascicule des analyses et des extraits des revues suivantes:

Archivum, revue du Conseil international des Archives. Suit l'évolution de l'archivistique moderne avec le retard inhérent aux revues internationales, mais publie d'utiles répertoires (législation archivistique, annuaire des archives, par exemple) et des articles de haute qualité donnant les résultats d'enquêtes très intéressantes sur les archives dans les différents pays.

Quellen und Forschungen = Etudes et sources. Publication des Archives fédérales suisses. Destinée avant tout aux historiens et aux utilisateurs potentiels des séries conservées aux Archives fédérales, cette revue, qui paraît depuis 1975, peut donner aux archivistes suisses quelques idées et stimulants pour la mise en valeur de leurs propres documents.

La Gazette des Archives, organe de l'Association des archivistes français. Depuis quelques années, cette Association s'est pourvue en outre d'un Bulletin de liaison photocopié, diffusé par les Archives départementales du Loiret à Orléans, dans lequel les archivistes publient ou signalent les articles de journaux, les passages de livres historiques et même de

romans, les circulaires administratives et les résultats d'expériences personnelles susceptibles d'intéresser leurs confrères. La lecture systématique de ces deux publications permet de "prendre la température" des intérêts et des préoccupations des archivistes français: archives audio-visuelles, introduction de l'informatique dans les archives, intensification des rapports avec les historiens universitaires et avec le grand public; souvent, l'on y perçoit une inquiétude devant l'évolution du statut professionnel et social de l'archiviste dans le monde actuel.

Der Archivar, Mitteilungsblatt für deutsches Archivwesen, à la vocation technique bien affirmée, est l'organe du Verein deutscher Archivare, tandis que l'

Archivalische Zeitschrift, qui contient des articles historiques et archivistiques, est publiée par la Generaldirektion der Staatlichen Archive Bayerns.

Archivmitteilungen, Zeitschrift für Theorie und Praxis des Archivwesens, Revue des archives de la République démocratique allemande, contenant des articles fort intéressants, au demeurant marqués par le matérialisme historique.

Scrinium, Zeitschrift des Verbandes österreichischer Archivare, s'est consacrée presque entièrement à l'informatique, ainsi qu'on le verra au chapitre 12 de cette chronique 1975-1976.

Journal of the Society of Archivists, Revue professionnelle de cette association des archivistes britanniques, très "insulaire" de caractère. Dans les numéros que nous avons devant nous, ce sont surtout les comptes rendus de publications de sources et d'inventaires d'archives, qui permettent de mesurer et d'apprécier l'effort accompli dans ce domaine par les archivistes et les érudits de Grande-Bretagne.

C.S.

La "British Records Association" et ses publications

Fondée en 1932, placée actuellement sous le patronage de S.M. la Reine mère, la British Records Association - qu'il ne faut pas confondre avec la Society of Archivists qui est, elle, l'équivalent de notre Association - se propose trois buts principaux. D'abord d'être un lien entre tous ceux qu'intéressent propriété, garde, conservation, étude et publication des documents d'archives. Ensuite de développer et de répandre les informations sur la nécessité de conserver les archives, et dans quelles conditions - elle possède d'ailleurs à cet effet une section de conservation des archives (Records Preservation Section) - enfin d'utiliser les archives comme matériel historique, en particulier par le moyen de publications.

Des deux premiers buts, nous ne dirons rien ici, parce qu'il n'est pas possible, à distance, de juger des résultats et aussi parce qu'il s'agit d'affaires internes dont il serait discourtois de se mêler. Du troisième but par contre, il nous est loisible de parler, et c'est même un agréable devoir que de faire connaître à nos collègues les heureux résultats tangibles de l'activité de la British Records Association.

Une revue, Archives, paraît deux fois par an, au printemps et en automne, en fascicules d'une cinquantaine de pages, agréablement imprimées et présentées. Le contenu en est varié et intéressant, allant des chroniques de l'Association et des comptes rendus d'ouvrages à l'examen de problèmes aussi généraux que Demography and Archives (fasc. 55, p. 109 - 120, textes de deux conférences données à l'assemblée générale de l'Association, le 17 décembre 1975, par E.A. WRIGLEY, "The significance of appropriate source material to the progress of historical population studies", et Dennis R. MILLS, "A social and demographic study of Melbourn, Cambridgeshire, c. 1840"). Les archivistes du continent, et spécialement nos compatriotes, qui sont souvent confrontés aux démographes et aux dégâts qu'entraîne l'utilisation massive qu'ils font des registres, pourront ainsi voir qu'ils ne sont pas seuls à rencontrer ce problème.

La majeure partie des articles concerne bien évidemment la Grande-Bretagne. Nous relèverons pourtant encore, parmi les quatre fascicules que nous avons reçus (55 à 58, 1976 et 1977), une note de Margaret PAMPLIN, "The archival revolution of our time" (à l'occasion du 8e congrès international des Archives, Washington, 1976; fasc. 57, p. 5 - 11); Clive COULTASS, "Film as an historical source: its use and abuse" (fasc. 57, p. 12 - 19); enfin Rowan WATSON, "Medieval manuscript fragments" (fasc. 58, p. 61 - 73).

A côté de sa revue, l'Association a lancé en 1970, sous le titre Archives and the User, une collection de mémoires que leur importance empêchait de publier comme articles. Nous avons sur notre table les trois premiers.

Dorothy M. OWEN, The Records of the Established Church in England, excluding parochial records (1970, 64 p. in - 8^o. Archives and the User, No. 1). Chacun connaît, au moins de réputation, la richesse des archives ecclésiastiques anglaises, qui n'ont pratiquement pas subi de destructions au cours des siècles. En particulier la "Réforme" n'a pas eu dans ce pays les conséquences funestes qu'elle a eu par exemple dans la Suisse protestante. En outre, la Réforme n'y a pas modifié radicalement les institutions comme elle l'a fait sur le continent et pourrait en quelque sorte y être assimilée à une simple "soustraction d'obédience", le roi remplaçant le pape. Pour en revenir à la présentation de Mrs. Owen, il s'agit d'une description des différentes séries des archives ecclésiastiques, dans les divers ressorts de l'administration de l'Eglise: diocèses et archidiaconés, provinces, nation et enfin les chapitres. Pour presque chaque type de source des archives diocésaines, par exemple les registres d'autorisations de mariages ou d'ordinations, l'auteur donne des exemples d'actes, tirés des archives du diocèse d'Ely. Le volume est complété d'une liste, par diocèse, des séries conservées en provenant, avec leur lieu de dépôt, et d'un index des matières.

R.F. HUNNISETT, Indexing for Editors (1972, 145 p. in - 8^o. Archives and the User, No. 2) a un titre assez parlant pour

qu'il ne soit pas utile d'en traiter longuement et son épaisseur indique bien que son auteur n'a négligé aucun détail. Quand on connaît par ailleurs le soin avec lequel les travaux anglais sont présentés, on comprendra l'utilité de ce guide auquel on souhaite une large diffusion.

John H. HARVEY, Sources for the History of Houses (1974, 61 p. in - 8°. Archives and the User, No. 3) est destiné à répondre, pour l'Angleterre, à la question souvent posée aux archivistes: "Quand ma maison a-t-elle été construite et quelle est son histoire?". L'essentiel du cahier est évidemment consacré aux témoins documentaires; les diverses séries utilisables sont présentées au début du travail et des exemples, pour la région d'York, en sont donnés dans un ample appendice. Entre les deux, l'auteur consacre quelques pages au témoignage architectural et à l'arrière-plan historique, c'est-à-dire à l'aspect généalogico-biographique de l'histoire des maisons.

En conclusion, on ne peut que féliciter la British Records Association de son activité dans le domaine des publications et en conseiller la lecture, aussi sur le continent: même les travaux concernant des sources typiquement britanniques peuvent suggérer des idées ou des directions de recherches utiles, voire fructueuses.

J-E.G.

1. Généralités, organismes internationaux, listes d'archives et d'archivistes

A tout seigneur, tout honneur ! Avec une majestueuse lenteur, le nouvel Annuaire international des Archives a paru en 1975. Il occupe les volumes XXII - XXIII, 1972 - 1973, de la revue Archivum et remplace le premier annuaire paru en 1955 (Archivum, vol. V), depuis longtemps périmé. Les 2515 notices, décrivant les principaux dépôts d'archives de 132 pays, donnent les renseignements pratiques pour l'utilisation des archives: adresse et numéro de téléphone, jours et heures d'ou-

verture au public, fermeture annuelle, conditions d'accès, liste sommaire des fonds avec métrages linéaires, destructions, accroissements, instruments de recherches publiés, moyens mis à disposition des chercheurs pour faciliter leur travail, communication des documents sur place et à l'extérieur. Inutile de dire que ce nouvel annuaire rendra et rend déjà aux chercheurs de signalés services.

Les renseignements fournis par le Verzeichnis der Archivare an Archiven in der Bundesrepublik Deutschland mit Land Berlin, in der Deutschen Demokratischen Republik, der Republik Oesterreich und der Schweizerischen Eidgenossenschaft, hrsg. vom Verein deutscher Archivare, 12. Ausg., Wiesbaden, im Selbstverl., 1975, XXIII-357 p., sont d'un tout autre ordre. Le volume contient bien une liste par pays de toutes les archives connues - y compris 219 dépôts d'archives de familles nobles ou princières, contre 26, plus une association d'une centaine de propriétaires d'archives dans l'Annuaire international des Archives - mais ne donne aucune indication sur le contenu ni sur les conditions d'accès et de consultation. En revanche, les listes des préposés et de leurs adjoints dans chaque dépôt, et les listes alphabétiques d'archivistes par pays, avec résumé de leur formation et de leur carrière, est un document fort intéressant pour l'étude sociologique du milieu des archivistes.

L'ouvrage de Patricia Kennedy GRIMSTED, Archives and Manuscript Repositories in the USSR: Moscou and Leningrad, Princeton, University Press, 1972, in - 8^o, 436 p. - ID., Supplement I. Bibliographical Addenda, Zug, Inter Documentation Company, 1976, in - 8^o, 203 p., est conçu comme un guide pratique pour le chercheur désireux de s'orienter dans les archives soviétiques.

Voir également ci-après, chapitre 13 (Les archives en Suisse), la brève analyse de la quatrième édition du Guide suisse de la documentation.

On se bornera à mentionner ici pour mémoire les résultats d'une enquête sur "Les Archives et la documentation", dans La

Gazette des Archives, n.s., No. 88, 1er trim. 1975, p. 11 - 36, qui permet d'entrevoir, chez les archivistes français, une crainte, peut-être fondée, devant l'importance croissante des documentalistes au sein de l'administration, et devant les inévitables transformations de la profession d'archiviste qu'elle laisse prévoir.

Plus utile pour l'archiviste soucieux des progrès de sa discipline est le rapport de James B. RHOADS, "New Archival Techniques", présenté au VII e congrès international des Archives, Moscou, 21 - 25 août 1972, paru dans Archivum, vol. XXIV, 1974 (paru en 1976), p. 77 - 150. M. Rhoads y rapporte sur les réalisations des archives centrales des différents pays sur les points suivants: organisation et administration, préarchivage, tri, classement, conservation et restauration, instruments de recherches (en particulier confection d'index et de répertoires alphabétiques au moyen des techniques de l'informatique), reproduction, documentation, publications de textes, archives audio-visuelles, formation professionnelle et continue des archivistes. La discussion qui suit pose le problème de l'application de ces méthodes, notamment les techniques informatiques, dans les archives. Cette technique, remarque le professeur Elio CALIFANO (Rome) "outre une préparation professionnelle plus approfondie, exige une vision globale des possibilités d'exploitation qu'offre l'ordinateur". Parmi les interventions les plus marquantes, il faut relever celle de M. Yash Pal KATHPALIA sur les techniques modernes de restauration des documents (p. 137 - 142), et celle de M. V.F. PRIVALOV, "Etudes soviétiques sur la durabilité des matériaux constitutifs des documents d'archives" (p. 145 - 146), problème qui devrait toujours être traité en étroite corrélation avec celui de la conservation.

2. Manuels généraux

Outre le Lexikon Archivwesen der DDR, dont M. Heinzpeter Stucki rend compte plus longuement dans ce fascicule, il faut au moins mentionner ici le monumental ouvrage de Johannes

PAPRITZ, Archivwissenschaft, Marburg, 1976, 3 vol. actuellement parus. Les parties de cet ouvrage sont les suivantes: I. Einführung, Grundbegriffe, Terminologie; II. Organisationsformen des Schriftgutes in Kanzlei und Registratur; III. Archivische Ordnung. Le livre n'est pas terminé, et nous n'avons pu en prendre connaissance. Il serait à souhaiter qu'un collègue intéressé par la théorie archivistique en donnât un compte rendu.

3. Préarchivage

A l'ordre du jour dans tous les pays et dans toutes les administrations encombrées et bientôt étouffées par le papier, le préarchivage n'est encore pratiqué en Suisse que par les Archives fédérales. Les expériences et les réflexions faites dans les pays plus avancés que le nôtre dans ce domaine seront certainement utiles à nos collègues.

Le préarchivage a tout d'abord fait l'objet d'un important débat au VII^e congrès international des Archives tenu à Moscou du 21 au 25 août 1972, introduit par un très remarquable rapport de M. Filip Ivanovič DOLGIH, "La liaison entre les Archives d'Etat et les archives administratives", publié dans Archivum, vol. XXIV, 1974 (paru en 1976), p. 33 - 57. Partout, aussi bien dans les pays capitalistes à économie libérale que dans les pays socialistes, l'activité des bureaux tend à se rapprocher de celle des archives: "La sélection systématique, au stade du travail des bureaux, des pièces destinées à la conservation par les Archives d'Etat, améliore très sensiblement la mise sur pied de la partie documentaire de l'expédition des affaires" (p. 55). La discussion (p. 59 - 74) comporte plus de prises de position que de renseignements pratiques.

Rendant compte de la brochure de Gustaf ASAERT (La gestion des archives aux Etats-Unis d'Amérique: un exemple à suivre, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1973), M. Michel DUCHEIN relève plusieurs éléments intéressants: 1. Les administrations productrices de papier procèdent elles-mêmes au "premier tri", soit "dégraissage" des dossiers (élimination

des papiers en double, brouillons, sténogrammes, papiers blancs, imprimés de routine etc.). 2. Ces administrations rédigent elles-mêmes les bordereaux de versement, qui sont de véritables inventaires et permettent de faire l'élimination sur simple examen des bordereaux. 3. Il existe des "tableaux de tri" qui indiquent la durée de conservation et les délais d'élimination des différentes catégories de documents. Ces tableaux existent, paraît-il, pour 95% des documents, ce qui étonne beaucoup M. Duchein; ce dernier sait par expérience qu'il a fallu deux ans pour élaborer un de ces tableaux de tri pour une seule division de l'Administration française. Il imagine que les archivistes américains "sont moins paralysés par la crainte de 'détruire l'irremplaçable', cette hantise qui surgit à chaque ligne de nos règlements et qui fait que, dans les commissions où s'élaborent nos tableaux de tri, les historiens trouvent presque toujours un argument pour justifier la conservation indéfinie de chaque catégorie de dossiers ..." (La Gazette des Archives, n.s., No. 94, 3 e trim. 1976, p. 189 - 191).

A titre de témoignage concret et de contribution à l'étude des archives contemporaines, Janine IRIGOIN décrit ses expériences en tant que "Conservateur en mission dans un ministère: métier d'hier et métier d'aujourd'hui" (dans La Gazette des Archives, n.s., No. 89, 2 e trim. 1975, p. 75 - 81). En France, les Archives nationales délèguent dans les départements de l'administration des conservateurs en mission pour rechercher, trier, coter et faire verser aux Archives nationales les anciennes archives, ainsi que pour organiser et prévoir le versement des archives récentes, même des dossiers encore vivants qui encombrant les services. Les réflexions de Mme Irigoïn sur l'évolution des moeurs administratives peuvent aider l'archiviste à se diriger au milieu des écueils qui menacent la gestion des archives contemporaines. Les expériences de M. Pierre PIQUES dans "La mise en place du bureau des archives au sein d'un service du Ministère de l'équipement: le S.E.T.R.A." (Service d'études techniques des routes et autoroutes à Bagnaux), rapportées dans La Gazette des Archives,

n.s., No. 88, 1er trim. 1975, p. 38 - 40, peuvent avoir pour nous la même utilité.

Au risque de refroidir les enthousiastes du préarchivage, on citera encore ici, d'après le Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français, No. 37, décembre 1976, No. 10, les réflexions désabusées de M. Pierre CÉZARD faites au Colloque administration-recherche de la Commission de coordination de la documentation administrative, au sujet de la célèbre cité interministérielle des Archives à Fontainebleau: "Séduit par les possibilités de préarchivage tel qu'il se pratique aux Etats-Unis, M. l'Inspecteur général Duboscq voulut acclimater en France cette procédure ... D'un bâtiment central édifié par les Archives nationales, seraient parvenus les autorisations de mise au pilon ou, établis en accord avec les services, les bordereaux de versement vers Paris... Mais l'accord obtenu des administrations sur les projets ne tint pas lorsqu'il s'agit de réaliser; c'est aux seuls frais des Affaires culturelles que va être édifié le premier bâtiment 'en dur' et aucun personnel n'a été dégagé par les Administrations pour gérer leurs archives, si bien que, volens nolens, la 'cité des archives' de Fontainebleau se transforme en simple dépôt annexe des Archives nationales, (où le manque de place se fait à nouveau cruellement sentir)".

4. Conservation et restauration des papiers et livres

Alerté par une remarque que nous faisons dans notre précédente chronique bibliographique sur le retard de la Suisse en matière de restauration et de conservation des documents d'archives (Bulletin de l'Association des archivistes suisses, No. 26, novembre 1975, p. 50), M. Joseph RIES, chef de l'atelier de restauration et de reliure des Archives de la ville de Zurich, nous transmet une série d'articles sortis de sa plume, illustrant les progrès accomplis en Suisse dans ce domaine, principalement sous son impulsion: "Konservierung und Restaurierung. Vortrag anlässlich des Kongresses der International Association of Labour History Institutions, Zürich", dans

la Schweizerische Fachschrift für Buchbindereien, 83 e année, No. 5, 10 mai 1973, p. 106 - 109 (énumération des dégâts que subissent les documents d'archives; état de la question); "Die Anfaserungstechnik", ibid., 84 e année (66 e année du Relieur suisse), No. 12, 10 décembre 1974, p. 416 - 418 (présentation des différentes techniques de réparation du papier par l'introduction de fibres de papier liquides ou pâteuses, à la cuillère ou à l'aide d'appareils spéciaux); "Rettung von Archivalien und Archivtechnik", dans Verwaltungspraxis, Die Zeitschrift für die Verwaltung, 29 e année, No. 9, 31 octobre 1975, p. 44 - 47 (récit de l'opération de sauvetage d'archives inondées dans le plat pays zurichois en juin 1975 et indications générales pratiques pour la conservation). Ce dernier article a été repris dans la publication Archivführung in Gemeinden und Korporationen, St.Gall, 1977, dont nous rendons compte dans ce même fascicule, avec une liste des principales institutions publiques suisses pourvues d'un atelier de restauration. Comme le dit M. Ries, les progrès sont considérables et l'auteur de ces lignes est heureuse que la chronique bibliographique archivistique permette de les mieux connaître et suscite la discussion.

C.S.

Nr. 47 der Zeitschrift Archives et Bibliothèques de Belgique enthält auf den ersten 45 Seiten sechs Artikel zum Thema Restaurieren. A.D. BAYNES-COPE, "Some Thoughts on difficult problems in document conservation" (p. 1 - 6), Françoise FLIEDER, "Travaux et recherches effectués au centre de recherches sur la conservation des documents graphiques" (p. 6 - 13), J. LODEWIJKS, "Moderne methodes voor de berging van archivalia en de praktische en theoretische opleiding van restauratoren voor de archieven in Nederland" (p. 14 - 21); Johannes SIEVERS, "Hausfrauenrezepte und das restauratorische Berufsethos" (p. 21 - 25), Andrée SCUFFLAIRE, "L'atelier de restauration des archives générales du Royaume à Bruxelles" (p. 25 - 30), Albert DEROLEZ, "De restauratie en de studie van het oude boek" (p. 30 - 43).

A.D. Baynes vom British Museum befasst sich vor allem mit der Restaurierung von Karten mit Hilfe der Laminierungsmethode. Françoise Flieder stellt das Forschungszentrum des CNRS in Paris für Restaurierungstechnik vor. Im Beitrag von J. Lodewijks geht es insbesondere um die niederländische Restauratorenausbildung. J. Sievers von der erzbischöflichen Diözesanbibliothek in Köln beschreibt ein wirksames Trocknungsverfahren für durchnässte und verseuchte Bücher und Akten mit Isopropylalkohol.

A.G.

Hinweise für die Konservierung von kostbaren Pergamentdokumenten geben Bodo UHL und Hans-Otto SCHOEMANN im Artikel "Das Speyrer Fragment der Ulfilas-Bibel und seine Konservierung" (Archivalische Zeitschrift, 71, 1975, S. 1 - 11). Auskunft über Probleme der Papierherstellung und Hinweise für die Auswahl von Papier gibt Guido DESSAUER in seinem Aufsatz "Alterungsbeständigkeit von Papieren" (ibid. S. 56 - 63).

J.B.

Toujours au chapitre de la restauration du papier, signalons le compte rendu, par Andrée-Marie RCUX, d'une application originale faite aux Archives départementales du Haut-Rhin "Sur la méthode indienne de restauration des papiers (procédé manuel)", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 91, 4 e trim. 1975, p. 261 - 262. De son côté, H.W. LANGWELL ("Measurement of the effects of air pollution on paper documents", dans Journal of the Society of Archivists, vol. 5, number 6, October 1976, p. 372 - 373) énumère les difficultés que présente la mesure des dégâts causés au papier par l'anhydride sulfureux (SO₂) qui se trouve dans l'atmosphère et fournit une recette de papier au dioxyde de manganèse, dont les réactions (changements de couleur) permettent de repérer la présence d'anhydride sulfureux dans l'air. Finalement, Clark W. NELSON ("Photo Paper Warning", dans "Technical Notes", The American Archivist, avril 1976, p. 227) met en garde contre les incon-

vénients des nouveaux papiers lancés par Kodak et qui tendent à remplacer exclusivement les papiers traditionnels: non-résistance à la chaleur, fragilité aux radiations, en particulier aux ultra-violets, ce qui oblige à les conserver dans l'obscurité.

Au chapitre de la reliure, John BATHO, restaurateur-doreur aux Archives nationales à Paris, donne quelques indications techniques et pratiques sur "La gravure des fers à dorer" pour la restauration des reliures de style, dans La Gazette des Archives, n.s., No. 90, 3 e trim. 1975, p. 188 - 191.

Enfin, on se serait fait un plaisir de rendre compte ici d'un ouvrage qui comptera sans doute parmi les "classiques" en matière de restauration d'archives, au moins dans les pays de langue allemande: Otto WAECHTER, Restaurierung und Erhaltung von Büchern, Archivalien und Graphiken, Wien, Herm. Böhlau Nachf., 1975. Mais le faible tirage de notre bulletin ne justifie malheureusement pas un service de presse gratuit.

C.S.

5. Microfilm

Le code suisse des obligations a subi, par la loi du 19 décembre 1975, entrée en vigueur le 1er juillet 1976, une modification qui n'est pas sans conséquence pour les archives. L'art. 962 (obligation de conserver des livres pour les personnes physiques ou morales) prévoit désormais que "le compte d'exploitation et le bilan doivent être conservés en original; les autres livres peuvent être conservés sous forme d'enregistrements sur des supports d'images, la correspondance et les pièces comptables sous forme d'enregistrements sur des supports de données ou d'images, pourvu que les enregistrements correspondent aux documents et puissent être rendus lisibles en tout temps ...", et aussi que "les enregistrements sur des supports de données ou d'images ont la même valeur probante que les documents". Ce qui revient pratiquement à consacrer la valeur juridique du microfilm de substitution. La Division fédérale de la justice et l'administration fédérale des con-

tributions ont donc publié des Prescriptions relatives à l'enregistrement et à la conservation de documents commerciaux sur des supports de données ou d'images, (Berne), juillet 1976, 16 p. non num.

Moins que jamais, donc, les archivistes suisses ne peuvent se désintéresser du problème du microfilm sous tous ses aspects.

Le rapport de MM. Gildas BERNARD et Bernard MAHIEU sur "L'accès du public aux documents d'archives", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 91, 4 e trim. 1975, p. 215 - 232, dont il est parlé plus longuement ci-dessous (chap. 11 a: Communication et consultation), contient entre autres éléments un tableau à peu près complet, mais désordonné, de tous les problèmes posés par le microfilm, notamment le microfilm de substitution. La partie qui nous semble la plus intéressante est une nouvelle étude sur le coût comparé microfilm-bâtiment, pour les 9500 mètres linéaires qu'occupent les feuilles du recensement français de 1968. On se permettra de la reproduire ici:

Microfilmage par une société privée:	22'950'000	FF
Microfilmage aux Archives de France (personnel compris):	5'714'600	FF
Construction d'un bâtiment:	3'325'000	FF

Le microfilm de substitution n'est donc pas rentable pour le moment, mais il faut observer, par comparaison avec des études antérieures sur le même sujet, que le coût du bâtiment tend à croître plus vite que celui du microfilm. En Suisse, le prix très élevé du terrain à bâtir, particulièrement dans les grandes villes, pourrait bien renverser la proportion. Le rapport du groupe de travail sur le microfilm, qui suit cet article, est plus "radical": il insiste sur la nécessité de former le public, qui n'a pas encore l'habitude d'utiliser systématiquement le microfilm.

L'aspect juridique est traité dans un rapport de MM. Ivan BORSA, Jenó BASSO et György SCHELNITZ, "Legal questions of the application of microfilms", dans Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques, mars-avril 1976, p. 80 - 86, où l'

on aborde les règles matérielles garantissant la stabilité des supports, la conformité des reproductions, la concordance avec les originaux et la question du sort des originaux microfilmés.

Le microfilm de substitution occupe également les archivistes d'Allemagne. Dans un exposé présenté à la 49^e journée des Archives, M. Reinhard VOGELSSANG présente "Probleme der Ersatzverfilmung aus der Sicht des Kommunalarchivs" (Der Archivar, 28. Jg., Heft 3, Juli 1975, col. 301 - 308).

Quelques expériences pratiques sont décrites dans des articles de revues. Le médecin en chef Henri MARTIN DE LASSALLE rapporte sur l'organisation et les diverses opérations de microfilmage des archives du service de santé aux armées françaises, sous le titre "Micrographie et archives médicales hospitalières aux armées", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 88, 1^{er} trim. 1975, p. 43 - 46, et conclut: "La micrographie systématique de documents, même aussi hétérogènes que des dossiers médicaux, est possible. Mais elle exige beaucoup de personnel, des matériels (sic) adaptés et une méthode de travail à appliquer à la lettre; méthode de travail qui devra être adaptée à chaque type de documents à micrographier".

De son côté, l'archiviste d'Indre-et-Loire fait part, dans le Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français, No. 37, décembre 1976, p. 12, d'expériences négatives faites lors du microfilmage de l'état civil pour les Mormons: "L'activité de la Société généalogique de Salt Lake City se poursuivant, les confrères doivent savoir qu'elle impose une aide et une surveillance constantes et sa direction effective. La règle aux archives de la Seine était de ne jamais laisser le 'manager' de la Société traiter seul avec les maires et curés, certains inconvénients étant apparus. Ici où carte blanche avait été donnée, je constate 1^o des omissions dans le microfilmage; 2^o le choix, erroné, du double du greffe et non de la minute de la paroisse; 3^o un fréquent désordre dans les collections: on trouve dans les communes soit les deux exemplaires (celui du greffe y ayant été transporté à tort), soit

les registres d'une paroisse voisine, soit encore rien du tout. Doléances de démographes et de généalogistes". Un mois plus tard (même Bulletin, No. 38, janvier 1977, p. 9), le directeur général des Archives de France, alerté par ce texte, rappelle la réglementation édictée en France pour le microfilmage de l'état civil par la Société généalogique de Salt Lake City, plaçant sous la responsabilité exclusive des conservateurs d'archives départementaux les contacts avec les maires et la préparation des registres.

Plus constructif est le compte rendu, dans La Gazette des Archives, n.s., No. 95, 4 e trim. 1976, p. 246 - 249, par Ferréol de Ferry, du manuel de A.H. LEISINGER, La micrographie aux Archives, édité par le Conseil international des Archives, Bruxelles, 1975. Ce manuel comble une lacune, due au fait que les fabricants de microfilms et d'appareils s'adressent généralement au monde des affaires, marché plus profitable que celui des archives. Leisinger, lui, destine aux archivistes une foule de renseignements pratiques répondant à leurs besoins.

Les aspects matériels enfin: le Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français, No. 27, janvier 1976, résume des normes simples pour la conservation du microfilm, publiées sous le titre Recommandations for the processing and storage of silver-gelatin-type microfilm de la British Standard Institution, 1153, 1975, 14 p.: pour la conservation, humidité relative de l'air entre 20% et 40%, température entre 15° et 20°C, de préférence au-dessous de 20°C. Eviter le transfert brutal dans un local plus chaud pour éviter la condensation. Prévoir une vérification de l'état de 20% de chaque catégorie microformes tous les 2 ans dont 2% de l'échantillon vérifié précédemment.

M. Wolfgang KOHTE expose les multiples avantages du "Film 'Diazo' dans les Archives: instrument de duplication": qualité satisfaisante, bon état de conservation après quinze ans dans des conditions facilement réalisables. Il rapporte en particulier sur des expériences faites aux Archives fédérales à Coblenz (dans La Gazette des Archives, n.s., No. 92, 1er trim. 1976, p. 49 - 53).

6. Bâtiments et équipements d'archives

Max PIENDL berichtet in seinem Artikel "Umbau und Neueinrichtung von Zentralarchiv und Hofbibliothek des Fürsten Thurn und Taxis" (Archivalische Zeitschrift, 71, 1975, S. 42 - 55) über Probleme bei Archibauten unter Berücksichtigung des Denkmalschutzes. Dabei werden auch originelle Lösungen vorgestellt, z.B. die Ueberwachung der Lesesäle durch Fernsehkameras.

Dass auch Neubauten nicht ohne Schwierigkeiten - meist mit der örtlichen Planung, wie im Fall Zürich - errichtet werden können, zeigt "Der Neubau des Staatsarchivs Münster" von Wilhelm KOHL (Archivalische Zeitschrift 72, 1976, S. 76 - 88). Der Bau bietet Platz für etwa 25 Personen des Archivpersonals und 28 Benutzer. 5 Magazingeschosse mit 6000 m² Nutzfläche ergeben mit Halbkompaktus ausgerüstet rund 28'500 Regalmeter.

J.B.

La Gazette des Archives, n.s., No. 94, 3 e trim. 1976, p. 185 - 188, rapporte sur "Un procédé d'extinction des incendies expérimenté aux Archives nationales" appliqué à des archives conservées dans un système de "rayonnages denses", soit compactus. "A propos de la prévention et de la protection contre l'incendie", M. Michel QUETIN, conservateur au service technique de la Direction des Archives de France, rapporte les conclusions du Symposium international organisé à Paris du 18 au 20 novembre 1975 par le Centre national de prévention et de protection, et fait d'utiles remarques sur les avantages, les inconvénients et les modes d'utilisation des systèmes modernes de détection, de transmission de l'alerte et d'extinction. Il met en garde en particulier contre l'illusion assez répandue "qu'un magasin d'archives ou de livres, moderne et bien conditionné, ne risquait guère de brûler" et rappelle qu'au contraire un livre ou un gros registre brûle fort bien dans un foyer, et qu'un foyer peut naître par négligence, accident, malveillance, défaillance technique d'une installation. Il rend compte ensuite de deux ouvrages sur le sujet: Colonel R. BELTRAMELLI, Traité de prévention, nouv. éd. refondue, Paris, France-Sélec-

tion, 1974; et Classification des éléments de construction d'après leur résistance au feu, 3 e éd., Paris, France-Sélection, 1975, 347 p. in - 4^o. Il rapporte enfin sur deux études américaines, comportant des descriptions quasi apocalyptiques d'incendies dans des dépôts d'archives (La Gazette des Archives, n.s., No. 92, 1er trim. 1976, p. 33 - 47).

C.S.

7 a. Tri, élimination

Carl HAASE ("Studien zum Kassationsproblem" in: Der Archivar 28/4 (1975) Sp. 405-418; 29/1 (1976) Sp. 65-76; 29/2 (1976) Sp. 183-196) will die Kassation nicht von Behörden oder Zuständigkeitsebenen (Rohr/Sante) und auch nicht von Aktenplänen abhängig machen. Nur bei ganz spezialisierten Verwaltungszweigen, etwa bei Gerichten, ist es möglich, anhand der Registraturpläne Kassationsrichtlinien oder Kassationslisten aufzustellen. Eine totale Dokumentation der Tätigkeit der Bürger in einem Staat durch die öffentlichen Archive ist aus bekannten Gründen nicht möglich. Haase plädiert deshalb für eine exemplarische Totalität der Dokumentation. Er unterscheidet zwischen der Dokumentation für die Ereignisgeschichte und derjenigen für die Strukturgeschichte. Die ereignisgeschichtliche Dokumentation bereitet keine allzugrossen Schwierigkeiten im Gegensatz zur strukturgeschichtlichen. Letztere will er mit Hilfe von Problemkatalogen bewältigen. Positionen in einem Problemkatalog des Staatsarchivs Luzern wären z.B. die Auswirkung der Güterzusammenlegung auf die Landwirtschaft, die wirtschaftlichen Folgen des Autobahnbaues oder die Wirkungen des Ausbaues der Mittelschulen auf der Landschaft. Der Katalog sollte zwischen 50 und 200 Positionen enthalten und aus zwei Teilen bestehen: 1. aus dem Problemverzeichnis und 2. aus einem Verzeichnis der Schriftgutproduzenten mit den bei ihnen (vermutungsweise) dokumentierten Problemen. Der zweite Teil von Haases Problemkatalog wäre der Kompetenzenkartei, wie sie das Bundesarchiv in Bern erstellt, verwandt. Hier können auch Verweise auf nichtstaatliche Archive (Parteiarchive etc.) untergebracht werden. C. Haase postuliert mit seinem Problemkatalog keineswegs die

wiedereinführung des Pertinenzsystems, er will nur einen Weg zeigen, wie die von ihm und übrigens auch von andern postulierten 90% des staatlichen Schriftgutes kassiert oder anders gesagt die 10% relevante Dokumentation herausdestiliert werden können. Hierin liegt auch das Neue in Haases Beitrag zur Lösung des Kassationsproblems.

A.G.

Le rédacteur du Bulletin de liaison de l'Association des archivistes français (No. 36, novembre 1976, No. 7), paraît aller en sens contraire, lorsqu'il fait cette remarque désabusée concernant l'archivage des enquêtes: "Il est certain qu'en France ... la perte financière due à la dispersion et à la perte pure et simple des études et de leurs données de base excède de beaucoup les crédits qui nous seraient nécessaires pour leur conservation centralisée". Mais il s'agit ici de négligence et non d'une politique raisonnée de tri et d'élimination. En revanche, les "Remarques sur les règles de tri et d'élimination des archives. A propos des comptes de gestion des communes et des établissements publics", par un chercheur, M. Michel PAPY, auquel La Gazette des Archives, n.s., No. 89, 2 e trim. 1975, p. 99 - 122, a ouvert ses colonnes, apparaissent à bien des égards comme une application à un cas précis des théories de M. Haase: l'auteur, maître-assistant d'histoire contemporaine à l'Université de Pau, propose de conserver, outre les pièces dont la conservation est exigée par le règlement des archives départementales françaises, les pièces comptables (factures, mandats de paiements) des communes, en montrant les multiples ressources qu'elles présentent pour l'historien. Pour abréger le travail de tri et pour économiser la place, il propose un échantillonnage de quelques communes. Des remarques générales sur l'évolution actuelle et future de l'histoire conduisent à une remise en question radicale de tout ce qui était admis jusqu'alors en matière de conservation d'archives, qui privilégiait l'histoire institutionnelle et politique.

7 b. Classement, inventaire et répertoires

En matière de classement et d'instruments de recherches, on dit volontiers dans les archives qu'il n'y a que des cas d'espèces, et pas de recettes universellement applicables. Pourtant les archivistes s'efforcent d'en établir, surtout dans le cadre de congrès et de publications collectives. Ainsi le rapport de M. Franjo BILJAN, intitulé "Les instruments de recherches des archives au service de la science", présenté au VII^e Congrès international des Archives, Moscou, 21 - 25 août 1972 (dans Archivum, vol. XXIV, 1974, p. 153 - 188), examine les besoins du chercheur et la manière dont les archivistes peuvent et doivent les satisfaire. Les réponses au questionnaire font apparaître que les chercheurs sont toujours pressés et attendent des archivistes que ceux-ci leur facilitent la besogne au maximum. Du côté des archivistes, le principe de provenance, dans sa nouvelle formulation de "principe de structure", pour la classification des documents, paraît solidement ancré. La conception des instruments de recherches, en particulier celle des guides, diffère beaucoup selon les dépôts d'archives. La confection d'inventaires analytiques tend à diminuer, dans certains endroits, ils ont entièrement disparu. En général, les archivistes interrogés estiment impossible "une présentation absolument exhaustive de toutes les données de l'ensemble des fonds d'archives ... La voie normale pour l'accès aux archives est toujours que l'archiviste aide le chercheur par ses conseils et en mettant entre ses mains les instruments de recherches existants, mais que le chercheur consulte et dépouille lui-même les documents où se trouvent les données qui l'intéressent". D'où la nécessité, qui apparaît au cours de la discussion, d'approfondir l'histoire administrative: connaissance de l'histoire et de la formation d'un fonds, des compétences et de l'activité de l'organisme ou de la personne qui l'a produit et accumulé, pour savoir quelle information on peut y trouver. En particulier l'exposé de M. Oscar Gauye (p. 174 - 176) montre l'effort fait dans ce sens par les Archives fédérales suisses.

Dans la ligne de cet effort, M. Erich SCHAEERER présente "Die systematische Kompetenzkartei des Bundesarchivs", dans Studien und Quellen / Etudes et sources, Publications des Archives fédérales suisses, t. II, 1976, p. 33 - 112. Ce fichier, élaboré par et pour la section de préarchivage sur le modèle de celui qui existe aux Archives fédérales allemandes à Coblenze, est cependant adapté aux institutions suisses. Il indique toutes les compétences assumées par les différents organismes du gouvernement et de l'administration fédéraux, avec leur base légale, et permet de situer tous les fonds d'archives constitués et accumulés par l'exercice de ces compétences, depuis 1848 jusqu'à nos jours. Il compte actuellement 10'000 fiches, nombre qui doit doubler lorsque le fichier sera complet. Cet instrument de travail est particulièrement nécessaire, du fait de la complication de l'administration fédérale, fruit de l'histoire bien plus que d'une constitution organique.

C.S.

Wolfgang LEESCH, "Archivbehelfe: Haupttypen und Sonderformen", in Der Archivar, 28. Jg., Heft 3, Juli 1975, Sp. 319 - 326: Wer einen Archivführer, ein Archivinventar, wer Bestandslisten, Bestandsübersichten, Repertorien usw. für sein Archiv ausarbeiten will und Mühe hat mit der Terminologie, findet hier nützliche Ratschläge und Hilfe in einer guten "Zusammenfassung".

E.Z.

Ueber "Erfahrungen aus der Verzeichnung von Reichskammergerichtsakten im Niedersächsischen Staatsarchiv in Wolfenbüttel" berichtet Walter DEETERS in: Archivalische Zeitschrift 71, 1975, S. 12 - 25. Die aufgestellten Grundsätze können gut auf andere Serienakten übertragen werden. Im Repertorium behandelt werden: Die Prozessparteien, der Prozessgegenstand und in Darin-Vermerken alle weiteren Dinge, die nicht ohne weiteres zu erwarten sind (Notariatsinstrumente, Siegel, Unterschriften, Zeugeneinvernahmen).

J.B.

Im Jahre 1975 veranstaltete die Redaktion der Zeitschrift Archives et Bibliothèques de Belgique bei den ausländischen Berichterstattem eine Umfrage zum Thema Archivführer. Die Ergebnisse sind in der Nr. 47 (1976) S. 112 - 177 abgedruckt. In vier Beiträgen werden die Verhältnisse in Frankreich, in Deutschland, in Oesterreich und in den Niederlanden beleuchtet. Michel DUCHEIN, "Les guides d'archives" (p. 117 - 132), Wolfgang LEESCH, "Archivbehelfe (Bestandsübersichten, Inventare, Repertorien, Archivführer)" (p. 133 - 145), J.M.F. IJSSELING, "Aantekeningen over nederlandse archiefgidsen" (p. 146 - 158), Leopold AUER, "Inventare und Inventarisierung österreichischer Archive" (p. 159-177).

M. Duchein schildert in seinem Beitrag kurz die Genesis des französischen Archivführers. Dann behandelt er einlässlich die drei Typen, nämlich "le guide pour l'ensemble d'un dépôt", "le guide pour un fonds ou pour un ensemble de fonds apparentés" und "le guide par sujet de recherche". Wolfgang Leesch gibt einen Ueberblick über die deutschen Veröffentlichungen. Er gliedert seine Gesamtschau in drei Gruppen: 1. Bestandslisten, die lediglich über den innern Aufbau eines Archivs Auskunft geben, 2. Bestandsübersichten, bei den die einzelnen Bestände mehr oder weniger ausführlich charakterisiert werden, und 3. Inventare und Repertorien, die lediglich für den archivinternen Gebrauch bestimmt sind, und nur in Ausnahmefällen publiziert werden. Bei den letzteren geht die Charakterisierung bis zu den einzelnen Aktentiteln, Serien, Urkunden oder Karten. Auf die Uebersicht über die publizierten Archivführer in den Niederlanden folgt der Beitrag von L. Auer. Er gibt zunächst einen kurzen geschichtlichen Ueberblick über die Veröffentlichung von Bestandsübersichten und Inventaren in Oesterreich, dann auf 13 Seiten eine Bibliographie zur Literatur über die einzelnen österreichischen Archive. Diese ist in folgende Sachgruppen unterteilt: 1. Allgemeines, 2. Staatsarchiv, 3. sonstige überregionale Archive, 4. regionale Archive (Landesarchive, Kommunalarchive, geistliche Archive), 5. sachthematische Archivführer. Im Artikel von L. Auer kann man übrigens nachlesen, dass die Schweiz im europäischen Archivwesen schon

eine führende Rolle gespielt hat, als dass sie es heute tut. Der Typ des österreichischen Archivführers zu Beginn unseres Jahrhunderts wurde nämlich nach dem Vorbild der preussischen und der schweizerischen, die zwischen 1895 und 1917 als Beilagen zum Anzeiger für Schweizerische Geschichte erschienen sind, geschaffen !

A.G.

8. Histoire des archives

L'étude générale de M. Helmut BRAEUR, "Zu Problemen städtischer Archivgeschichtsschreibung", dans Archivmitteilungen. Zeitschrift für Theorie und Praxis des Archivwesens, 1975/1, p. 19 - 21, peut se résumer par ces quelques lignes: "Die marxistisch-leninistische Archivwissenschaft der DDR hat sich in den letzten Jahren bei ihrer eigenen Gegenstands-, Standort- und Funktionsbestimmung auch der Fragen der Archivgeschichtsschreibung angenommen und Schritt für Schritt eine wissenschaftliche Auffassung von Gegenstand, Stellung, Charakter und Aufgaben dieses Zweiges der Archivwissenschaft erarbeitet."

Elle ne paraît guère utile à notre propos, qui est de comprendre la formation des archives dont nous avons la garde pour pouvoir en apprécier les ressources historiques. A cet égard, la rédaction du Bulletin de l'Association des archivistes suisses est assez fière de rappeler les deux contributions à cette étude qui ont été publiées dans notre revue: Peter RUECK, "Zur Diskussion um die Archivgeschichte: Die Anfänge des Archivwesens in der Schweiz (800 - 1400)" (No. 26, novembre 1975, p. 5 - 40), et Anton GOESSI, "Archivordnungen und Kanzleiregistraturen in Luzern bis ins 18. Jh." (No. 27, décembre 1976, p. 3 - 25). Ce genre d'étude, qui paraît à première vue sans utilité pratique, alimente la réflexion fondamentale sur le génie propre des archives suisses et sur les ressources spécifiques de leurs documents pour le travail de l'historien.

C.S.

9. Personnel et formation du personnel

Ein Grossteil von Nr. 46 der Zeitschrift Archives et Bibliothèques de Belgique (1975) ist dem Problem der Archivarsausbildung gewidmet. Auf gut 100 Seiten werden die wichtigsten Archivschulen Europas vorgestellt. Den Reigen eröffnet die DDR mit Botho BRACHMANN, "Die Hochschulausbildung der Archivare in der Deutschen Demokratischen Republik" (p. 169 - 185); es folgen weiter: Vicenta CORTES, "Formacion de archiveros en España" (p.185 - 189), Heinrich FICHTENAU, "Die Ausbildung von Archivaren am Institut für österreichische Geschichtsforschung" (p. 190 - 195), Eric KETELAAR, "The dutch school for archivists" (p. 195 - 208), Elio LANDOLINI, "Reclutamento e formazione degli archivisti in Italia" (p. 208 - 214), G. WATSON, "The training of archivists in Great Britain" (p. 214 - 226), F. WOLFF, "Archivarsausbildung an der Archivschule Marburg" (p. 226 - 238), Simeone TOMAS-FERNANDEZ, "La formazione degli archivisti presso la scuola dell'archivio segreto vaticano" (p. 238 - 266). Auf den Seiten 266 bis 272 stellt die belgische Kommission, die ein neues Ausbildungsprogramm zu erarbeiten hat, ein Arbeitspapier vor.

Die genannten neun Artikel sind in zweifacher Hinsicht eine wertvolle Ergänzung zur beinahe weltweiten Zusammenstellung der Archivschulen von Charles Kecskemeti (La formation professionnelle des archivistes, Bruxelles, 1966). Erstens sind die Reformen und Veränderungen der letzten zehn Jahre berücksichtigt und zweitens hat ein Vertreter jeder Archivschule Methoden und Ziele seines Institutes dargelegt und begründet. Leider fehlt ein Artikel über die Verhältnisse in Frankreich. Die Feststellung Kecskemetis "autant d'écoles, autant de méthodes" gilt heute noch. Die Anzahl der Lektionen (Stunden) z.B. schwankt zwischen ca. 185 (Niederlande) und 1600 (DDR). Beim Institut für österreichische Geschichtsforschung in Wien darf man nicht von Archivschule sprechen. An ein und demselben Institut werden Archivare, Bibliothekare, Museumskonservatoren und Kandidaten für die Hochschullaufbahn ausgebildet. Der "Institutler" erwirbt sich ein solides und profundes Wissen in österreichi-

scher und europäischer Geschichte, in den Hilfswissenschaften inkl. Editionstechnik usw.; mit den eigentlichen Archivproblemen wird er aber erst nach Abschluss seiner Ausbildung beim Eintritt in den Archivdienst konfrontiert. Auf der anderen Seite des Pendelausschlages liegen die Archivschulen der Bundesrepublik Deutschland und der DDR. In diesen Ländern wurde das Handwerk des Archivars zu einer Wissenschaft hochstilisiert. In der BRD wird die Archivwissenschaft jedoch insofern als Hilfswissenschaft behandelt, als jeder Archivar des gehobenen Dienstes einen Hochschulabschluss in Geschichte, Theologie oder Jurisprudenz vorweisen muss, bevor er in die Archivschule eintreten kann. In der DDR andererseits kann und muss man Archivwissenschaft an der Humboldt-Universität in Berlin studieren, wo man damit bis zum Dr. phil. promovieren kann. Somit werden dort in kurzer Zeit nicht mehr Historiker oder Juristen den Archiven vorstehen, sondern Archivwissenschaftler. In meinen Augen ein zweifelhafter Fortschritt. Wenn die Ausbildung des wissenschaftlichen Archivars nur an der Universität erfolgt (vier Jahre: 720 Std. Archivwissenschaft, 680 Std. Geschichte und 230 Std. Marxismus-Leninismus), so ist diese ebenso praxisfremd - trotz vereinzelter Practica - wie jene am Institut für österreichische Geschichtsforschung in Wien. Eine glückliche Synthese von Theorie und Praxis stellt die Archivarausbildung in den Niederlanden dar. Der junge Archivar arbeitet während seiner Ausbildung grundsätzlich in seinem Archiv und zwar an ganz bestimmten Findbüchertypen. Einmal wöchentlich während zehn Monaten treffen sich die 'Lehrlinge' an einem gemeinsamen Ort, wo ihnen die Theorie geboten wird. Die von jedem erarbeiteten Findbücher werden gemeinsam besprochen. Voraussetzung für den Eintritt in den gehobenen Archivdienst ist selbstverständlich ein abgeschlossenes Hochschulstudium. Die Archivarausbildung in Italien ist für einen Aussenstehenden schwer zu durchschauen. Es gibt dort nicht weniger als 17 verschiedene Archivschulen.

1975 veröffentlichte die belgische Archiv- und Bibliothekszeitschrift Archives et Bibliothèques de Belgique (Nr. 46) die Ergebnisse einer Umfrage bei ihren Auslandskorrespondenten über

die wissenschaftliche Tätigkeit der Archivare. Unter dem Titel Importance of historical research in the archives werden die tatsächlichen Verhältnisse in sechs verschiedenen Ländern untersucht und dargestellt: Leopold AUER, "Archive und Geschichtswissenschaft in Oesterreich" (p. 144 - 148); W. LEESCH, "Archive und Geschichtswissenschaft in Deutschland" (p. 149 - 150); Elio LANDOLINI, "Il lavoro dell'archivista" (Italien) p. 151 - 158); M. SMITH, "Archivists and historical research: a personal view of the english scene"(p. 158 - 163); A. GOESSI, "Archive und Geschichtswissenschaft in der Schweiz" (p. 164 - 168); E. TAILLEMITE, "Les archives et la recherche historique en France" (p. 497 - 517). Dass die wissenschaftliche historische Arbeit in das Pflichtenheft des Archivars gehört, darüber sind sich alle einig. Verschiedene Gründe stehen aber einem idealen Verhältnis zwischen der spezifisch archivischen Arbeit und der wissenschaftlichen Forschung im Wege. Allorts leiden die Archive unter einem akuten Personalmangel. Die Folgen sind bekannt. Es ist interessant zu sehen, wie die Kombination Archivar-Historiker überall als Ideal angesehen wird, wie jedoch die Gewichtungen verschieden sind. In Oesterreich z.B. liegt das Schwergewicht beim Historiker. Dies wird sofort verständlich, wenn man bedenkt, dass beinahe alle Archivare am Institut für österreichische Geschichtsforschung ausgebildet werden. Das Institut ist jedoch keine Archivschule wie etwa Marburg sondern eine Ausbildungsstätte für Mediaevisten; Es gibt dort keinen Lehrstuhl für Archivistik. In Frankreich klagt man über den mangelnden Kontakt zwischen den Universitäten und den Archiven. In Deutschland, Frankreich und Oesterreich spielen die Archivare, wie bei uns, sehr oft eine führende Rolle in den lokalen historischen Vereinen.

A.G.

Helmut DAHM bezeichnet in seiner Eröffnungsrede zum 49. Deutschen Archivtag 1974 in Braunschweig den Archivar als "Spezialist der historisch-quellenkritischen Methode" ("Der Archivar als Historiker", in Der Archivar, 28. Jg., Heft 1, Februar 1975, Sp. 5 - 10).

E.Z.

David M. SMITH, Borthwick Institute, University of York- ("The Archivist's personal involvement in historical Research", dans Archives, The Journal of The British Records Association, vol. XII, No. 56, Autumn 1976, p. 167 - 169), plaide pour que les archivistes puissent se consacrer à des travaux historiques qui mettent en valeur les richesses de leurs dépôts, sans pour autant se détourner de leurs devoirs traditionnels de conservation et de communication des archives. La solution est à chercher, selon lui, dans la réorganisation et dans la multiplication du personnel moyen et inférieur.

A propos des archives de communes, il faut encore signaler la note de Francis DENEL, directeur des services d'archives des Pyrénées orientales, sur "La formation archivistique des secrétaires de mairie: une expérience dans les Pyrénées orientales", dans La Gazette des Archives, ns., No. 90, 3 e trim. 1975, p. 184 - 187 (organisation de séances d'information).

C.S.

10. Archives privées et archives d'entreprises

Dans le cadre des Guides de l'Histoire des Nations, entrepris sous le patronage de l'UNESCO, Catherine MÉHAUD a entrepris de rechercher les sources de l'histoire de l'Asie et de l'Océanie dans les archives des particuliers. Elle donne, dans La Gazette des Archives, n.s., No. 90, 3 e trim. 1975, p. 160 - 165, les "Résultats d'une enquête sur les papiers privés concernant l'Asie et l'Océanie". Ses méthodes d'investigations (recours aux journaux, aux annuaires des missions etc.) sont intéressantes, mais la minceur des résultats trahit l'indifférence à l'égard de l'histoire et le manque de compréhension pour les historiens dans les milieux concernés.

C.S.

11 a. Communication et consultation

MM. Gildas BERNARD et Bernard MAHIEU ont présenté au XX e congrès des Archives de France (Valence, octobre 1975) les résultats d'une vaste enquête sur "L'accès du public aux docu-

ments d'archives", (dans La Gazette des Archives, n.s., No. 91, 4 e trim. 1975, p. 215 - 237). La communication avec déplacement des documents s'est beaucoup accrue du fait de la publication des inventaires sommaires, mais devra être désormais réduite, à cause des détériorations et des pertes. On envisage de la remplacer par l'envoi de microfilms, au moins pour les séries les plus demandées: mais là, le travail est coûteux et les progrès sont lents (voir également ci-dessus, chap. 5, Microfilm). Cet article comporte en outre une étude sur l'accès aux documents par l'informatique, soit la gestion et le contrôle de la communication et de la réintégration des documents, le contrôle des recherches faites par les lecteurs et l'établissement de fichiers documentaires pour les diverses séries d'archives. Les auteurs insistent enfin sur la nécessité de confectionner des inventaires, même imparfaits, en particulier pour la période 1800 - 1940. Les rapports des groupes de travail qui accompagnent les résultats de l'enquête sont résolument novateurs, aussi bien en matière de microfilm (voir chapitre 5) que d'informatique. Dans ce dernier domaine, il apparaît que la gestion informatique de la consultation et des fichiers ne peut qu'accentuer la centralisation des archives en France et dans tous les pays qui adoptent ces méthodes. L'auteur de ce rapport propose également la création d'un fichier informatique des archives postérieures à 1940, qui permettrait de différencier les pièces soumises à des réserves de consultation et celles qui peuvent être communiquées aux lecteurs. Une telle réalisation permettrait de montrer que les archives sont parfaitement capables de préserver le secret.

C.S.

Dans Rassegna degli Archivi di Stato (Roma, janvier / décembre 1975, p. 198 - 249), M. Piero D'ANGIOLINI fait part de ses réflexions sur le problème de la liberté de consultation des documents d'archives ("La consultabilità dei documenti d'archivio") et plus particulièrement sur la difficulté de concilier le droit à l'information inclus dans la déclaration uni-

verselle des droits de l'homme du 10 novembre 1948, et le droit au secret indispensable à la protection de l'Etat et des personnes. A l'encontre du ministère de l'Intérieur qui préconise la constitution d'archives secrètes, l'auteur se fait l'avocat des délais de consultation (40 ans pour les archives publiques, 70 ans pour les papiers privés) sous la responsabilité des Archives.

M.T.

La question des délais est abordée par Gerhard GRANIER, "Benutzungsgrenzzahre in öffentlichen Archiven", dans Der Archivar, 29. Jg., Heft 2, Mai 1976, Sp. 192 - 202.

Enfin on trouve un exemple de ce que les archives peuvent faire pour intéresser le public à l'histoire dans le rapport de MM. Guy PUTFIN et Jacques SALMON sur "L'exposition Louis Philippe, l'homme et le roi", organisée aux Archives nationales par M. Jean-Pierre Babelon, conservateur du Musée de l'Histoire de France (La Gazette des Archives, n.s., No. 95, 4 e trim. 1976, p. 217 - 228).

C.S.

11 b. Recherches

Rendant compte des trois volumes publiés sous la direction de Jacques LE GOFF et Pierre NORA, Faire de l'histoire, Paris, Gallimard, 1974, Vital CHOMEL ("Une autre archivistique pour une nouvelle histoire ?", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 91, 4 e trim. 1975, p. 238 - 248) plaide pour une reconversion et une adaptation des archives aux exigences et au programme de l'histoire quantitative. Il observe en particulier que les archives se sont constituées en fonction des objectifs de l'histoire humaniste, qu'il juge non pas dépassée, mais bloquée dans une impasse. Il relève "l'absence, dans le plan de nos guides d'archives départementales, vétilleusement imposé, de tout chapitre approfondi dédié aux sources quantitatives". Les archives européennes, constituées au XIX e siècle en vue de témoigner sur l'événement plus que sur la durée, "sont plus

riches en dossiers sur une institution donnée, une affaire isolée, qu'en ces séquences sérielles d'éléments répétitifs sans lesquels il ne sera pas d'histoire globale". Chomel rompt aussi une lance en faveur de la création d'un service qui conserverait les documents sur bande magnétique, en particulier pour l'histoire fiscale - mais sans aborder les énormes problèmes techniques, notamment l'extrême vulnérabilité de ces supports de documentation.

Aussi en vue de l'histoire sérielle, Gabriel DÉSSERT, membre du centre de recherches d'histoire quantitative à l'université de Caen, rappelle l'existence d'"Une source historique trop oubliée, les archives hospitalières", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 94, 3 e trim. 1976, p. 145 - 164. Claude LAHARIE, professeur d'histoire au C.E.S. de Monein, rapporte sur "L'exploitation systématique des dossiers individuels des internés au camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques)", *ibid.*, No. 95, 4 e trim. 1976, p. 229 - 240: les archives de ce camp, triées en 1973 - 1974, sont exploitées par ordinateur, uniquement sous l'aspect statistique, car le délai de protection interdit qu'on en fasse un usage individualisé.

La démographie et la généalogie, grandes consommatrices de registres paroissiaux, sont plus que jamais à l'ordre du jour. Citons: André CHARPY, "Registres paroissiaux et démographie en Bugey et Valromey (1660 - 1860)", dans Visages de l'Ain, No. 142, 28 e année, novembre - décembre 1975, p. 32 - 36; E.A. WRIGLEY, "Demography and Archives. I. The significance of appropriate source material to the progress of Historical population studies", dans Archives, The Journal of the British Records Association, vol. XII, No. 55, Spring 1976, p. 109 - 115; Christian WOLFF, Guide des recherches généalogiques en Alsace, Archives du Bas-Rhin, Strasbourg, éd. Oberlin, 1975, 257 pages; Régis DE COURTEN, "Tables d'ascendance, un nouveau système de classement et de numérotation (Famille de Courten)", dans Annuaire de la Société suisse d'études généalogiques, 1975, p. 11 - 20; Max-F. SCHAFROTH, "Die kirchlichen Register der Schweizertruppen in fremden Diensten 1671 - 1859", dans Annuaire de la Société suisse d'études généalogiques, 1976, p. 119 - 123.

L'histoire de l'Eglise connaît un regain d'intérêt chez les archivistes: Charles MOLETTE, président de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, a présenté au 10 e congrès de l'Associazione archivistica ecclesiastica à Milan (16 - 19 septembre 1974) la situation des archives ecclésiastiques en France, leur grand intérêt, mais aussi leur extrême dispersion et les dangers qu'elles courent, particulièrement dans les paroisses; il a conclu à la nécessité d'entreprendre une action de sauvetage, affirmant que les archives de l'Eglise gardent, pour les chrétiens, "une trace de l'action du Dieu vivant; à ce titre, elles sont un bien d'Eglise et constituent un lieu théologique ainsi qu'une source spirituelle pour les générations successives du peuple de Dieu" ("Problèmes de sources archivistiques et histoire religieuse en France", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 90, 3 e trim. 1975, p. 167 - 183). En Angleterre, Dorothy M. OWEN et R.L. STOREY ("The Canterbury and York Society", dans Archives, Journal of the British Records Association, vol. XII, No. 56, Autumn 1976, p. 170 - 175) retracent l'origine et l'histoire d'une société fondée en 1904 pour publier et mettre en valeur les registres épiscopaux et forment des projets d'avenir.

Le rapport de Michel LE MOËL sur "Les archives de l'architecture" présenté à une séance de section du VII e congrès international des Archives (Moscou, 21 - 25 août 1972), paru dans Archivum, vol. XXIV, 1974, p. 281 - 305, et les exposés qui suivent, observent en général "que les matériaux graphiques, les photos, les sources 'classiques' (non figurées) et les maquettes intéressant l'architecture sont très rarement ou plutôt presque jamais réunis dans un seul dépôt. Il est impossible de les concentrer d'une façon artificielle en formant des 'archives de l'architecture', puisque la plupart des fonds d'archives contenant des documents intéressant l'architecture sont indivisibles". Il propose en conséquence la création d'un Guide international des sources de l'architecture, indiquant les différents fonds où l'on peut trouver de la documentation sur ce sujet et donne un exemple de réalisation possible pour quelques pays d'Europe occidentale. L'exposé de M. Antonio PAPA

(directeur de l'Archivio Centrale dello Stato de Rome) sur "Les archives de l'architecture en Italie" (p. 299 - 302) élargit et approfondit le débat, en montrant par quelques exemples précis que les très riches archives italiennes sont utiles à la résolution de problèmes actuels.

Le rapport de Mme N.B. VOLKOVA sur les "Archives de la littérature et de l'art" présenté au même congrès (Archivum, vol. XXIV, 1974, p. 247 - 279) énumère les différentes institutions qui rassemblent les papiers des écrivains et artistes et les documents officiels les concernant pour les conserver et les mettre à la disposition des chercheurs. Les critères de tri et de choix qui sont ceux de ces instituts les rapprochent bien davantage des bibliothèques ou des centres de documentation que des archives stricto sensu.

Sur la recherche historique dans les archives, voir également, au chap. 9 (Personnel et formation du personnel) les notes de M.A. Gössi sur le problème "Archive und Geschichtswissenschaft".

C.S.

12. Archives et informatique

Der Südwestdeutsche Archivtag 1975 in Sindelfingen befasste sich auch mit dem Problemkreis EDV und Archiv. Wilfried SCHOEN-TAG, "EDV in der öffentlichen Verwaltung und ihre Folgen für die Archive" (Archivalische Zeitschrift, 72 (1976), S. 89 - 99) berichtet über Erfahrungen in Baden-Württemberg.

Der Archivar muss von der Verwaltung auch die archivwürdigen EDV-Akten verlangen. Von den verschiedenen Datenträgern ist das Magnetband für die Archivierung am besten geeignet. Die fortschreitende Entwicklung der Rechenmaschinen ist ein nebensächliches Problem. Da die Daten ohnehin regelmässig auf neue Bänder überspielt werden müssen, können die gespeicherten Informationen bei dieser Gelegenheit in nach neuen Normen organisierte Daten umgewandelt werden. Eine weitere Möglichkeit ist die COM-Verfilmung (Verfilmung direkt ab Magnetband). Durch die Einführung des Datenschutzgesetzes in der Bundesrepublik ergeben sich für die Archive neue Probleme (unkontrollierte Kassation).

Für alle Archivare fordert Schöntag eine EDV-Grundausbildung. Einzelne Archivare sollen sich zu EDV-Spezialisten weiterbilden.

Harald JAEGER, "EDV im Archiv" (Archivalische Zeitschrift, 72 (1976), S. 89 - 120). In Bayern soll zwischen 1978 und 1980 das ganze Grundbuchwesen automatisiert werden. Zudem ist die Umstellung des Einwohnermeldewesens auf Computer geplant. Durch Mitarbeit in Studienkommissionen konnte das Archiv die künftigen Organisationen beeinflussen. Mit Rentabilitätsrechnungen kritisiert Jaeger die in verschiedenen Archiven durchgeführten Pilotunternehmungen zur Erschliessung von Aktenbeständen durch EDV. Auch die von Benutzerseite erhobenen Wünsche bezüglich EDV weist er als unrealistisch zurück. Als mögliche Massnahmen schlägt er dagegen vor: Neuablieferungen sollten einheitlich und EDV-gerecht verzeichnet werden. Bei neuen Aktenplänen ist auf die spätere Datenerfassung durch EDV Rücksicht zu nehmen. Parallelakten sollen mit einem Titel versehen sein, welcher die wichtigsten Angaben EDV-gerecht enthält (= Datenzeile).

Für unsere bescheideneren Verhältnisse ergeben sich folgende Forderungen: - Jeder Archivar sollte in seinem Bereich die auf EDV gespeicherten Informationen kennen und immer wieder auf ihre Archivwürdigkeit prüfen. Bei Umstellungen auf EDV muss das Archiv schon in der Planungsphase ein Mitspracherecht besitzen. - Auf Bundesebene sollte sich die VSA bei entsprechenden Gesetzen (Persönlichkeitsschutz usw.) in das Vernehmlassungsverfahren einschalten. Ev. ist eine Studiengruppe zu berufen. - Eine Arbeitstagung könnte interessierten Archivaren (neben dem Selbststudium) die nötigen Grundinformationen über EDV verschaffen. - Gewisse Probleme sollten auch bei uns weiterverfolgt werden. Ist es wirtschaftlich, Repertoiren der jährlichen Neuzugänge mit Hilfe von EDV zu erstellen? Können EDV-Unterlagen von Benutzern ev. gleichzeitig für Erschliessungsarbeiten verwendet werden?

J.B.

On ne peut que souscrire à cette prise de position ... et ajouter ici quelques publications à l'intention des archivistes désireux de s'intéresser à la question: les actes d'un sé-

minaire international tenu à Chelwood Gate en 1974 ont été publiés par Lionel BELL et Michael ROPER, sous le titre Proceedings of an international Seminar on Automatic Data Processing in Archives, London, Public Record Office, 349 p. in - 4°. Cette publication énumère diverses réalisations faites dans les Archives, tant du point de vue de la communication et du contrôle des documents (gestion des grandes archives) que de l'indexation des documents, même des chartes du moyen âge (voir compte rendu par Ivan CLOULAS, "Informatique et archives: un bilan international ...", dans La Gazette des Archives, n.s., No. 91, 4 e trim. 1975, p. 249 - 275).

En Allemagne, outre la journée des archivistes du Sud-Ouest évoquée par notre collègue Brülisauer, il faut signaler les conférences données à la 50 e journée des archivistes allemands à Mayence, résumées dans la revue Der Archivar, 29. Jg., Hefte 1 - 2, Februar - Mai 1976, Sp. 43 - 58 und 166 - 182, et un manuel plus général, fondé cependant sur une expérience particulière: EDV und Archive, Ein Ratgeber, Bearb. von Horst ROMEYK, hg. vom Hauptstaatsarchiv Düsseldorf, (1975), 141 S. (Veröffentlichungen der staatlichen Archive des Landes Nordrhein-Westfalen, Reihe E: Beiträge zur Archivpraxis, Heft 2. Compte rendu dans Der Archivar, 28 Jg., 1975, col. 373).

En Autriche, les archivistes ont consacré à l'informatique leur 11 e journée et plusieurs cahiers de leur revue. Ainsi: Friedrich-H. LANG, "EDV im Archiv", dans Scrinium, Zeitschrift des Verbandes österreichischer Archivare, Heft 12, Wien, 1975, p. 3 - 32 (deux parties: "Ansätze für den Gebrauch der EDV im Archiv" et "Funktionen und Geräte der EDV für das Archiv"); Leopold AUER, "Die Archivierung maschinenlesbarer Datenträger", ibid., Heft 13, Wien, 1975, p. 6 - 18; Peter CSENDES, "Einsatz und Probleme der EDV im Wiener Landesarchiv", ibid., p. 19 - 24; Erwin RIEDENAUER, "Vom Kanzleiregister zur Korrelationstabelle, Ein Modell EDV unterstützter Auswertung von Archivbehelfen", ibid., p. 25 - 41; Heinz BOBERACH, "Moderne Methoden der Verarbeitung von Informationen und ihre Auswirkungen auf die Archive", ibid., Heft 14, Wien 1976, p. 12 - 28; Friedrich-H. LANG, "EDV-Praxis im Archiv I: Repertorisierung", ibid., p. 29 - 54.

13. Les archives en Suisse

Après des années d'efforts, la quatrième édition du Guide suisse de la documentation a paru sous le titre Archive, Bibliotheken und Dokumentationsstellen der Schweiz = Archives, bibliothèques et centres de documentation en Suisse = Archivi, biblioteche e centri di documentazione in Svizzera, Bern, Amt für Wissenschaft und Forschung, 1976 (en vente à la Centrale fédérale des imprimés et du matériel à Berne). Ce volume compte 805 pages contre 144 dans la 3^e édition de 1958; mais ce gonflement est dû surtout à la disposition typographique beaucoup plus aérée - mais en somme assez malcommode - de la nouvelle édition. La quantité d'informations a toutefois augmenté, mais pas dans les mêmes proportions, puisque le nombre des institutions décrites a passé de 459 dans la 3^e édition à 683 dans la 4^e. Les archives sont les principales bénéficiaires de cette augmentation. Nous avons eu la curiosité de la chiffrer, en ne comptant ici que les archives stricto sensu et non les centres de documentation historique. L'édition de 1958 recense 41 dépôts d'archives, dont 3 d'archives communales et 10 d'archives ecclésiastiques catholiques. La nouvelle édition recense 159 dépôts, dont 102 d'archives communales, 11 d'archives de juridictions (dans les Grisons) et 17 d'archives ecclésiastiques. Les archives des églises réformées sont absentes des deux éditions. Tandis que le nombre total des institutions recensées a augmenté de 48.8%, celui des archives a augmenté de 287.8%. Ce beau résultat est certainement dû aux efforts de notre ancien président pour faire sortir les archives de l'ombre, mais nous pouvons encore progresser, puisque les archives communales de Suisse romande n'apparaissent nulle part, et que les archives d'entreprises ont passé de 1 (qui est le "Schweizerisches Wirtschaftsarchiv") à 2 unités.

Archives fédérales

Le No. 2 de Studien und Quellen = Etudes et sources, publication des Archives fédérales suisses, Berne, 1976, contient notamment (p. 5 - 31) une présentation, par M. Antoine FLEURY, d'une entreprise de "Publication d'une collection de documents

diplomatiques suisses", assumée, si nous avons bien compris, par les séminaires d'histoire contemporaine des universités suisses et encouragée par les Archives fédérales. Ce premier rapport se termine par quelques pages stimulantes, où l'on énumère et examine les problèmes historiques qui pourraient être étudiés à l'aide de cette publication.

Aux p. 33 - 112 de ce même fascicule, M. Daniel BOURGEOIS présente, dans un style fortement influencé par l'historiographie française actuelle, "Les archives de la Diète sous le régime de l'Acte de Médiation (1803 - 1813)". Voilà une intéressante étude d'histoire administrative, où les séries d'archives sont décrites en relation avec les institutions qui les ont créées ou accumulées. La description très complète des archives est suivie d'une énumération des instruments de recherche avec une appréciation de leur utilité respective. Enfin l'auteur donne quelques directions de recherches, en indiquant aussi les limites de la documentation disponible.

Archives des cantons et des villes

Zurich

Un numéro spécial de Uni 75, Mitteilungsblatt des Rektorats, hg. vom Wissenschaftlichen Informationsdienst der Universität Zürich, 6. Jg., Nr. 6, novembre 1975, est consacré au problème dramatique du manque de locaux des Archives d'Etat de Zurich, en vue d'une votation cantonale du 7 décembre 1975 sur un crédit de 15 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment. En vue de cette même votation, un prospectus de propagande très bien fait, avec de nombreuses reproductions de documents et de sceaux, a été publié sous le titre Unser Staatsarchiv, Schatzhaus oder Rumpelkammer des Kantons ? (Zurich, 1975), un dépliant. C'est bien là la question. Le crédit a été refusé en votation.

Bâle

Le célèbre registre des baptêmes de la paroisse Saint-Théo-

dore de Bâle, tenu de 1490 à 1497, le plus ancien de Suisse après un registre tenu à Porrentruy dès 1481, a fait l'objet d'une nouvelle étude par Jürgen KONZILI, "Studien über Johann Ulrich Surgant (ca. 1450 - 1503), II. Uebersicht über Surgants schriftliche Hinterlassenschaft", dans Revue d'histoire ecclésiastique suisse, t. LXX, 1976, p. 107 - 167, particulièrement p. 109 - 113.

Saint-Gall

M. Ernst Ziegler, archiviste de la ville de Saint-Gall, publie quelques conférences sur l'histoire locale saint-galloise et quelques poèmes de son prédécesseur Alfred Schmid, mort en 1965. Ces travaux bien écrits et bien informés, ainsi que les notices biographiques par Jürg Schmid et Hans Richard von Fels qui les introduisent et la bibliographie des travaux manuscrits et imprimés d'A. Schmid, permettent d'entrevoir la personnalité de cet homme tranquille, érudit et historien scrupuleux, d'une complaisance et d'une amabilité inépuisables pour les chercheurs qui venaient consulter les archives de la ville de Saint-Gall (Stadtarchivar Dr. phil. Alfred Schmid 1889 - 1965, hg. von Ernst ZIEGLER, St.Gallen, 1975, 65 Bll. multik., front.; Blätter aus der Vadiana V).

Genève

Jean-Daniel CANDAU, "Les papiers d'Edmond Barde aux Archives d'Etat", dans Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XV, 3 e livraison, 1974 (parue en 1976), p. 275 - 322. Description, inventaire et trois répertoires alphabétiques: lieux, personnes et correspondants d'Edmond Barde.

C.S.

14. Archives audio-visuelles

Wolfgang KOHTE, "Photographische, phonographische, kinematographische Dokumente und audiovisuelle Archive", rapport présenté à une séance de section du VII e Congrès international des Archives, Moscou, 21 - 25 août 1972, paru dans Archivum,

vol. XXIV, 1974, p. 307 - 332; exposés: p. 333 - 342; discussion: p. 342 - 348. Le rapport contient un historique très intéressant de la formation des archives audio-visuelles, depuis le troisième quart du XIX e siècle. Ce sont les guerres qui ont stimulé, pour les besoins de la propagande, l'établissement de filmothèques, rattachées aux ministères des armées dans divers pays. L'auteur examine aussi la manière dont les fonds de documents audio-visuels sont intégrés à l'organisation des archives officielles, et donne des directives pratiques pour l'archivage et la conservation de ce type de fonds très important pour l'histoire contemporaine. En cours de discussion, M. Franco FAVA-MESSINA, directeur du service des archives de la Radiodiffusion-Télévision italienne à Rome, décrit le système d'informatique mis au point pour les recherches dans les archives audio-visuelles.

En France, le chef de bataillon Jacques LE SEIGNEUR décrit, dans La Gazette des Archives, n.s., No. 90, 3 e trim. 1975, "Deux dépôts d'archives originaux: la photothèque et la cinémathèque des Armées", fondés au cours de la première guerre mondiale, riches aujourd'hui de 1'500'000 négatifs et de plus de 11'000 titres de films concernant les deux guerres mondiales et les opérations militaires postérieures. Source dont il n'est pas nécessaire de souligner l'intérêt ! Dans la même revue (n.s., No. 92, 1er trim. 1976, p. 21 - 32), sous le titre général "Les Archives sonores", M. Roger DECOLLOGNE présente "Les Archives sonores et la phonothèque nationale" qui remontent à 1911 et ont été créées, sous un autre nom, à l'imitation du Phonogrammarchiv de l'Académie des Sciences de Vienne. Il s'agit là de collections de documents sonores plutôt que de fonds d'archives sonores, puisque leur vocation est "encyclopédique". Puis M. Guy THUILLIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, plaide "Pour la création d'Archives orales", proposant en particulier des enquêtes de grande envergure auprès des personnes âgées pour recueillir leurs souvenirs, et précisant les méthodes qui doivent être appliquées.

En Allemagne, Hanneliese NIGGEMEYER a présenté à la 49 e journée des archivistes allemands un exposé intitulé "Tonträger

als historische Quellen, Möglichkeiten ihrer Manipulation, Verfälschung und Fälschung und deren Erkennbarkeit", publié ensuite dans Der Archivar, 28. Jg., Heft 3, Juli 1975, Sp. 291 - 302. Et en République Démocratique allemande, Herbert VOLKMANN rapporte sur "Die Dauerkonservierung und Restaurierung audiovisueller Informationsträger", dans Archivmitteilungen, Zeitschrift für Theorie und Praxis des Archivwesens, XXVI. Jg., 1976 Heft 5, S. 183 - 188.

Enfin en Angleterre, la revue Archives, Journal of the British Records Association, t. XII, No. 55, Spring 1976, p. 131 - 135, contient le compte rendu d'une séance de cette association tenue à Londres le 16 décembre 1975, consacrée au problème "Photographs and how to cope with them". Exposant les différents procédés de photographie en commençant par le daguerréotype, les techniciens invités donnent quelques indications pratiques sur la manière de les conserver.

C.S.

BESPRECHUNGEN

Scrinium, Studi e testimonianze pubblicati in occasione della 53.ma assemblea annuale dell'Associazione degli archivisti svizzeri, Locarno 1976, 4^o, 227 p.

Le volume intitulé Scrinium offert par les historiens tessinois aux archivistes suisses, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle de septembre 1976 à Lugano et à Bellinzone, est une sorte de miracle. Réalisé en sept mois à peine, cet ouvrage de plus de deux cents pages groupe les contributions de dix-neuf auteurs qui ont si promptement livré leurs manuscrits qu'ils ont permis la parution à l'heure dite de cette oeuvre collective. MM. Giorgio Cheda et Augusto Gaggioni, sollicités par notre collègue et hôte tessinois, Germano Dell'Ambrogio, ont été les ordonnateurs de cet exploit avec l'aide du Département de l'instruction publique du Tessin qui a assumé les frais d'impression.